



Les petites fiches

LE PARTICIPE PASSÉ

Qu'est-ce que le
participe passé ?

Le participe passé
permet la formation de
nombreux temps
composés en
s'ajoutant aux
auxiliaires **être** ou
avoir :

PARTIR

Je suis parti(e)
Tu es parti(e)
Il / Elle est parti(e)
Nous sommes parti(e)s
Vous êtes parti(e)s
Ils / Elles parti(e)s

MANGER

J'ai mangé
Tu as mangé
Il a mangé
Nous avons mangé
Vous avez mangé
Ils / Elles ont mangé

RÉFLÉCHIR

J'avais réfléchi
Tu avais réfléchi
Il / Elle avait réfléchi
Nous avons réfléchi
Vous aviez réfléchi
Ils / Elles avaient
réfléchi

TOMBER

Je suis tombé(e)
Tu es tombé(e)
Il / Elle est tombé(e)
Nous sommes
tombé(e)s
Vous êtes tombé(e)s
Ils / Elles sont
tombé(e)s

Comment s'accorde-t-
il ? Avec quels
éléments ?

- Avec l'auxiliaire être :

Lorsque l'auxiliaire du verbe
est « être », le participe
passé s'accorde en genre et
en nombre avec le sujet :
Elle était impressionnée.

- Avec l'auxiliaire avoir :

Avec l'auxiliaire « avoir », le
participe passé ne s'accorde
JAMAIS avec le sujet.
Elle a mangé la tarte.

En revanche :

Lorsque le C.O.D est placé
avant l'auxiliaire avoir, le
participe passé s'accorde avec
le C.O.D. :
Elle l'a mangée → (s'accorde
avec « la tarte » représenté
par le pronom « l' »).

À quoi faut-il donc faire
attention quand on
veut accorder le
participe passé ?

Il faut faire attention à :

- l'auxiliaire (avoir ou
être).

- ce avec quoi le
participe passé s'accorde
(le sujet s'il s'agit
de l'auxiliaire « être »,
le C.O.D s'il est placé
avant le verbe et qu'il
s'agit de l'auxiliaire
« avoir »).